L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 30 AOUT 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 30 AOUT 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'Abeille du 31 Août.

Nous publierons dimanche, 31 août, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1889-90 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 31 août devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR LE SHERIF CRIMINEL.—Une moitié indivise d'intérêt dans une portion de terre dans la Deuxième District. Dix neuf lots de terre, avec bâtisses et améliorations dans le Troisième District.

L'Immigration en Louisiane.

Il y aurait grave erreur, grossière injustice, à prétendre que, pendant les dix dernières années, la Louisiane n'ait pas gagné en population, et que l'immigration lui ait fait absolument défaut, mais nous devons reconnaître aussi que, sous ce rapport, nous nous étions exagéré nos progrès. Tous, sans exception—la Presse aussi bien que le reste de la population—s'étaient fait illusion, et les chiffres du recensement nous ont forcés à en rabattre. Est-ce donc que la situation soit mauvaise et qu'il nous faille désespérer de l'avenir ? Non, certes, puisqu'il y a en lu accroissement réel, bien qu'il n'ait pas été aussi grand que nous nous le figurions. Nous nous sommes, quelquefois, trompés sur les moyens; nous avons fait fausse route; la partie est remise. C'est une revanche à prendre, voilà tout, et, si l'on y met un peu de bonne foi, on reconnaîtra que jamais les circonstances n'ont été et favorables à l'entreprise—à l'extérieur plus encore qu'à l'intérieur.

Au printemps dernier, le pays que nous habitons semblait maudit; tous les genres de malheur fondaient, à la fois, sur lui : la gelée et l'eau. Que de cris de détresse nous avons jetés alors! La misère, la faim—telle était la triste perspective que nous avions devant les yeux. C'est tout le contraire qui nous arrive à l'heure qu'il est, et il n'y a peut-être pas, au monde, une seule région qui s'apprête à faire une aussi belle moisson que nous. Presque partout ailleurs, les récoltes ont manqué : dans le Nord-est, Nord-ouest, dans le Far West. Les produits de la terre devenant rares, ont généralement haussé de valeur; de sorte que nous aurons, tout à la fois, l'abondance et le haut prix des biens de la terre. Non seulement nos rendements sont considérables, mais il est une culture nouvelle qui se propage, chez nous, d'une façon prodigieuse, et à laquelle il a suffi de quelques années de développement, pour faire de la basse Louisiane, dans presques toute sa largeur, la grande fournisseuse de l'Union et de la majeure partie du Nouveau Monde. Nous voulons parler de la culture du riz.

Il est, certes, une situation qui n'est pas faite pour éloigner de nous les étrangers, soit du Nord, soit de l'Europe; tout, au contraire, elle est de nature à les attirer de notre côté—surtout, les cultivateurs du sol, les petits fermiers, précisément la classe de travailleurs dont nous avons le plus grand besoin.

Or, si rapide qu'ait été, jusqu'ici, le mouvement d'immigration du Vieux Monde dans le Nouveau, il est loin de se ralentir, pour plusieurs raisons qui ne font que s'aggraver, tous les jours : la misère, la famine, en Irlande; l'impôt du sang, les servitudes du militarisme, en Allemagne, en Autriche, en Italie.

Il y a—nous le savons—un temps d'arrêt dans le double exode des Allemands et des Irlandais, mais ce phénomène s'explique facilement : le flot a été si rapide, si pressé, pendant un grand nombre d'années, qu'à un moment donné, il a dû se ralentir. Il faut qu'il s'écoule un certain temps, pour que les vides opérés puissent se combler, pour que le trop-plein se fasse sentir de nouveau.

C'est, surtout, de l'Italie et, passablement aussi, de l'Autriche Hongrie, que nous arrivent aujourd'hui les étrangers—immigrants peut-être, mais travailleurs énergiques, infatigables, dont n'ont qu'à se louer ceux qui les emploient. On se plaint de ce qu'ils ne soient pas aussi lettrés que les Allemands; que plus de 60 pour cent d'entre eux ne savent ni lire ni écrire. Le fait est profondément regrettable. Nous avons horreur de l'ignorance; il n'est pas d'efforts qu'un Etat ne doive faire pour la combattre, mais n'oublions pas que nous sommes dans une situation exceptionnelle; nous ne possédons pas, comme le Nord, comme l'Ouest, une population exclusivement blanche. Tout européen, en se rendant dans ces contrées sait à qui il aura affaire, avec qui il aura à compter.

Il n'en est pas de même ici. L'immigrant qui tant, parmi nous, n'ignore pas qu'il y rencontrera des travailleurs qui ne sont pas de sa race, qu'à tort ou à raison, il regarde, d'avance, comme ses inférieurs, et avec lesquels il frayera toujours difficilement. Il y a là un fait qu'on ne discute pas; il s'impose à tous; il est basé sur des différences naturelles qui sont indéracinables.

Nous sommes donc obligés de nous montrer un peu moins difficiles que les habitants du Nord, sur la qualité des immigrants—surtout au point de vue de la culture intellectuelle. Nous pouvons, à la rigueur, nous passer de bacheliers; ce qu'il nous faut, avant tout, ce sont des travailleurs des champs, connaissant la terre, sachant manier la charrue, la faucille, et ailleurs une certaine dose de souplesse à beaucoup d'énergie. Telles sont les qualités principales dont ont besoin les étrangers, pour réussir parmi nous, à causes des contrastes souvent étranges, parfois désagréables, auxquels ils sont exposés; à cause des habitudes et des mœurs que la longue fréquentation des travailleurs de couleur a implantées dans le pays.

Or, cette classe de travailleurs, avec les qualités particulières qui lui sont presqu'indispensables, et même avec les faiblesses que nous sommes à que près forcés d'admettre en elle, au moins dans les commencements, nous l'avons eu, tout au moins, nous pouvons l'avoir, aujourd'hui, sous la main, en nombre suffisant pour peupler nos campagnes de la Basse Louisiane.

Pendant plusieurs années, nous avons attiré, presqu'exclusivement, sur la venue des fermiers de l'Ouest et du Nord; de l'Iowa, du Michigan, du Minnesota, de l'Illinois, etc. Certes, il n'y a pas moyen de rêver une meilleure immigration; elle est parfaite à tous les points de vue; elle ne laisse rien à désirer—rien que le nombre, qui n'est pas soffisant; elle est trop lente, dans sa marche; il lui faudrait une bien longue série d'années pour arriver à exercer une action puissante sur le pays. Il nous faut donc, bon gré, mal gré, recourir à l'immigration venue d'outre-mer, l'attirer à nous, à tout prix, en tâchant de la retenir quand elle passe pour aller plus loin.

La Salsaparille d'Ayer peut être considérée, par ses vertus infaillibles, comme le seul specifique pour les maladies du sang.

(COMMUNIQUÉ.)

Institut Catholique, pour les sourdes-muettes sous la direction des Sœurs Dominicaines, Solitude de Mesnire.

Chinchuba, Paroisse Mandeville, Lte.

Depuis longtemps les Evêques et Archevêques du Sud sentaient le besoin d'avoir un établissement Catholique pour les sourds et muets. L'heure de Dieu a sonnée et sa Providence a suscité au milieu de nous un prêtre zélé qui veut bien dévouer sa personne et consacrer sa fortune à cette portion si intéressante de l'Eglise militante, les pauvres sourds et muets.

Sous les auspices bénis de Sa Grâce l'Archevêque de la Nouvelle-Orléans une Institution sous la direction des Dominicaines va s'ouvrir dans les bâtisses connues sous le nom de *Hildara House* à Chinchuba.

Chinchuba est à trois milles de Mandeville, sept d'Abita et Covington et trente milles nord-est de la Nouvelle Orléans. C'est un site splendide et des plus pittoresques, au milieu d'une forêt de pins à la chevelure balsamique et de magnolias aux fleurs embaumées. L'eau y est pure et abondante et jaillit de puits artésiens profonds à raison de soixante et cent gallons à la minute, sans compter encore les nombreuses sources minérales avoisinantes.

Les Sœurs Dominicaines qui depuis 1846 ont dirigé les plus remarquables établissements de ce genre tant en Europe qu'en Australie, vont prendre possession pour la diriger de l'institution susnommée. Non seulement leurs connaissances, mais encore leur pratique de l'enseignement qu'elles ont acquise par des rapports fréquents et intimes avec de pauvres sourds et muets, mettront ces dames à la hauteur de leur mission. Elles useront des méthodes les plus remarquables et les plus renommées d'Europe et d'Amérique. Elles sauront graduer le degré d'enseignement approprié à chaque âge, afin de ne point rendre pénible le travail et l'étude à leurs élèves, et entraver leurs progrès par des démonstrations trop abstraites et trop compliquées. Le programme à Chinchuba comprendra non seulement l'ensemble des connaissances industrielles, artistiques et commerciales, en usage dans le monde, mais nous espérons que bientôt, il sera possible de diversifier d'une manière agréable le travail des enfants, en les appliquant à la culture du verger et des jardins, en les faisant pratiquer aux travaux de la métairie, de la boulangerie, de la buanderie, etc., toute chose de nature à être utile pour le présent et préparant les succès de l'avenir.

L'enseignement religieux et l'éducation morale sont d'une importance première, mais pleines de difficultés pour les sourds et muets. C'est à cette œuvre de charité en Jésus-Christ que vont se dévouer surtout les Sœurs de St-Dominique. Le catholicisme sera la religion de l'établissement. Mais les sourds et muets de toute secte y seront reçus et leur opinion respectée.

Connaissant d'un côté l'importance de l'instruction religieuse pour les sourdes-muettes et d'autre part sachant combien grand est le nombre de ceux qui ignorent Dieu, nous ne saurions trop supplier les Très Rév. Evêques du Sud et leur révérend clergé de prendre en toute considération la cause de ces malheureux sourds-muets dont ils sont les pasteurs.

Pour des raisons diverses et inexplicables, certains parents se refusent à reconnaître l'infirmité de leurs enfants, d'autres ne peuvent se résoudre à se séparer d'eux, même pour un temps limité. Il faut, à de tels parents, les conseils et l'influence du clergé qui, lui surtout, doit être dévoué à la cause sacrée de l'instruction des sourds et muets auxquels s'offrent maintenant les plus grandes facilités pour sortir de l'ignorance.

Un chapelain sera attaché au service de l'établissement. Dans quelque temps un comité de direction sera nommé par Sa Grâce Mgr l'Archevêque pour agir en son nom. Le président de ce comité sera le Rév. R. Mignot, chanoine de la Cathédrale St Louis, Nouvelle Orléans.

Les personnes désirant envoyer des enfants à l'institution sont priées de s'adresser au Rev. H. Mignot à la Cathédrale, et de lui faire connaître le nom, l'âge et la résidence de l'enfant. On pourra également s'adresser à la Supérieure du Couvent des Dominicaines, Avenue St Charles.

On admettra des jeunes filles de tout âge et des petits garçons au dessous de 12 ans. Ouverture de l'Institution, le 1er octobre.

Eckert, chez P. Werlein, 135 Canal, peut vous vendre Pianos, orgues, musique, ou instruments de musique.

Purifiez le sang avec la Sarsaparille d'Ayer, et vous réaliserez dans quel pauvre état de santé vous viviez auparavant.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Nous donnons plus bas dans nos colonnes, de jour, à trente-un avis où autant de personnes déclarent avoir tenté fortune au dernier tirage de la loterie mensuel et ne l'avoir pas fait en vain. En effet, quatorze de ces heureux joueurs se sont partagés, en vingtièmes, le premier lot, celui de trois-cent-mille piastres soit quinze mille piastres à chacun; ils sont: Solomon Meyers, de Boston, Mass., Jas. Orum, Jersey City, N. J.; J. C. Warnefeld, Baltimore, Md.; John T. Stanaway, Baltimore, Md.; J. Lifter, Philadelphie, Penn.; J. W. Tucker, Fulton, Mo.; Mme Narcisse Lapierre, Thompsonville, Ct.; Joseph S. Swift, Philadelphie, Penn., et plusieurs autres qui n'ont révélé leurs noms qu'aux institutions financières auxquelles ils ont confié leurs réclamations.

Le lot de cent mille piastres, lui aussi, a trouvé des réclamants en MM. A. G. Dolliver de Boston, Mass., Charles E. Beckwith, Boston, Mass., Andrew Fischer, St Louis, Mo; Charles Weiss, New York, N. Y.; et autres.

Enfin le lot de cinquante mille piastres n'a pas été réclamé; douze vingtièmes en ont été payés. J'ai les avis pour de plus amples renseignements.

Nouveau drame de la misère.

Un nouveau drame de la misère vient de se dérouler dans un des quartiers populeux de Paris, à la Chapelle, rue Torcy.

Au numéro 33 de cette rue, près du marché, venaient s'installer, il y a trois ans et demi, les époux Vandrisse. Ils occupaient un deuxième étage, au fond de la cour, un petit logement composé de deux pièces, et dont le loyer annuel s'élevait à 220 francs.

La femme, employée de commerce, avait apporté en dot à son mari une dizaine de mille francs avec lesquels ils avaient acheté un petit fonds de commerce dans une localité voisine de Paris. Mais le mari était d'esprit faible, les affaires périclitèrent, et le ménage, ruiné, vint se réfugier rue Torcy.

Vandrisse s'engagea comme cocher de fiacre chez un loueur demeurant non loin de chez lui, 38, rue Torcy, dans le courant de l'année 1889 sa raison, qui était déjà chancelante, l'abandonna tout à fait et il fut interné pendant quelques mois à l'asile Ste-Anne. Pendant ce temps, la mère, restée seule avec quatre enfants : Georges, âgé de onze ans; Henri, âgé de dix ans; Jeanne, âgée de neuf ans, et Gaston, âgé de trois ans, lutta courageusement contre la misère. Ne pouvant à cause de ses enfants chercher un emploi dans le commerce, Mme Vandrisse s'ingéniait à trouver du travail dans son quartier, comme blanchisseuse et comme femme de ménage. Mais le quartier est pauvre et elle ne pouvait réaliser que de faibles gains.

Le 31 décembre dernier Vandrisse, guéri de son accès d'aliénation mentale, sortit de Sainte-Anne. L'espoir revint dans le ménage, mais il fut de courte durée.

Le lendemain matin, 1er janvier, comme Mme Vandrisse et ses enfants adressaient leurs souhaits de bonne année au malheureux qu'on croyait sauvé, il tomba mort dans leurs bras.

Alors ce fut la misère pour les survivants. La mère tomba malade, dut vendre les quelques objets qu'elle possédait, et, malgré toutes ses répugnances, dut enfin s'adresser au bureau de bienfaisance.

Les visiteurs firent l'enquête accoutumée. Ce ne fut dans la maison et dans le voisinage qu'un concert de louanges en faveur de la pauvre veuve. Elle reçut aussitôt—ceci se passait au mois d'avril—un premier secours de 10 francs. Aux mois de mai et de juin elle reçut la même somme. Des personnes charitables lui prirent également en aide et le concierge obtint de l'administrateur de l'immeuble qu'il attendrait patiemment le payement des loyers.

Peu de temps avant le 14 juillet, Mme Vandrisse adressa deux lettres, l'une au bureau de bienfaisance du 18e arrondissement, l'autre à l'administration centrale de l'Assistance publique.

Le bureau de bienfaisance lui remit le 15 juillet une somme de dix francs, et quelques jours après l'administration centrale, informée par le bureau de bienfaisance que Mme Vandrisse était déjà secourue, lui adressa un imprimé ainsi conçu :

"L'administration de l'Assistance publique a le regret de vous informer qu'elle n'a pu accueillir la demande de secours que vous lui avez adressée."

Au reçu de cette lettre Mme Vandrisse s'enferma avec ses enfants et leur demanda s'ils voulaient mourir avec elle. Les enfants éclatèrent en sanglots.

—Oh! je disais cela pour rire, dit la mère.

Et elle se remit à chercher de l'ouvrage.

Le 12 août, elle envoya dans la soirée son fils aîné chercher soixante centimes de charbon. Elle coucha ses enfants dans la première pièce et s'enferma dans l'autre.

Mercredi matin, à leur réveil, les enfants trouvèrent leur mère asphyxiée. Elle avait allumée deux réchauds et s'était donné la mort.

Les quatre enfants ont été laissés par le commissaire de police, sous la garde de la concierge.

Déjà plusieurs personnes charitables sont venues ce matin visiter les pauvres orphelins et leur apporter quelques secours.

DESTRUCTION DES RATS.—On sait bien il est difficile d'amorcer les rats; les pièges les mieux combinés restent souvent sans effet. Le capitaine Weedin, directeur du Jardin zoologique de Washington, avait, comme cela arrive dans la plupart des établissements où l'on tient des oiseaux, ses bâtiments infestés par les rats, et ne pouvait réussir à s'en débarrasser. Il crut remarquer, un jour, que les rongeurs étaient particulièrement friands de la graine de tournesol, et il en amorça ses pièges. Depuis ce temps, les rats se prennent par quinzaine.

MOYEN D'EMPÊCHER UNE PORTE DE CRIER QUAND ON N'A PAS D'HUILE.—Rien n'est insupportable, surtout quand on travaille, comme d'entendre crier une porte. Ce qui produit ce cri, c'est le frottement, à nu, des deux parties du gond, sans qu'aucun lubrifiant vienne faciliter ce frottement. Quand on a de l'huile, rien de plus simple que d'en graisser les gonds, mais il est rare que l'on ait de l'huile dans un bureau de travail; l'on peut, en outre, se faire des taches. Tout le monde, au contraire, a sur sa table un crayon. Il suffit de frotter les gonds avec la pointe dudit crayon, surtout s'il est un peu tendre, pour faire disparaître totalement le cri de la porte, le graphite étant un des meilleurs lubrifiants connus.

MASSON—Décédé hier, le 29 août 1890, à l'âge 46 ans, HENRI MASSON, natif de la Louisiane. Ses amis et connaissances ainsi que les membres de la Loge Samson No 80 et les loges sœurs sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le convoi partira des salons de MM. Frantz & Schoen, 27 rue des Champs Elysées.

BONNAFFONS.—Décédé, hier, vendredi 29 août 1890, à 5 heures P. M., à l'âge de 70 ans, 7 mois, STANISLAS BONNAFFONS, natif de Marseille, France. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui samedi, 30 août, à 4 heures P. M. Le corps est exposé au No 253 rue Ste-Anne, près Villeré.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre aura lieu le mardi 2 septembre 1890 à 8 30 heures du matin à l'Eglise St-Augustin pour le repos de l'âme de HENRI LARQUIÉ. Les amis et connaissances des familles Larquié, Cougot, St Raymond et Bruno sont priés d'y assister.

De la part de ses parents.

30 août 3f.

TO-KALON.

Vins purs, Sauternes et Bordeaux, Chablis, Tokay, Angelica, Muscatelle, Black berry Brandy, Porto, Sherry, Cognac et du brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de H. W. Crabb, Oakville, comté Napa, Californie.

Paul N. Verzenille, Sole Agent
129 rue Royale, coin Toulouse
Sample Room No 67 1/2 rue Carondelet, coin Perdido 9 jud—6 m

Séance mensuelle régulière.

Progressive League of Louisiana.

Salle Grunewald lundi 1er septembre 1890, à 7 30 P. M. Les bulletins de membres seront requis à la porte.

THOS. A. MARSHALL, Jr.,
30 août—30 31—sept 1er Secrétaire.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MM. les Sociétaires sont notifiés que l'assemblée générale trimestrielle régulière aura lieu à l'Asile, DIMANCHE PROCHAIN, 31 août, à 5 heures P. M.

Par ordre du Président,
J. BAYLE,
L. SIMON, Secrétaire. 29 août—3f

Avis.

LE BUREAU DE PRÊTS SUR GAGES dirigé par JOSEPH ANGLADE pendant les VINGT DERNIÈRES ANNÉES, à l'angle sud-ouest des rues Bourbon et Conti, sera, à partir du 31 août 1890, transféré à l'angle sud-est des rues Conti et Bourbon, en face de l'ancien emplacement, et les affaires en seront administrées par ses fils pour le compte de
19 août—to 24 au 31 VVE J. ANGLADE.

La mort de notre associé Joseph Vignes, ne causera, nous l'espérons, des articles d'association, aucune interruption dans les affaires, lesquelles seront continuées comme auparavant sous la raison sociale de VIGNES, PEPIN & BLOCH.

ARNAUD PEPIN,
MARX BLOCH.
Nouvelle Orléans, 28 août 1890.
29 août 1f

Banque Nationale Germania de la Nouvelle-Orléans.—27 août 1890.—A une assemblée régulière du Conseil de Direction qui a eu lieu le 26 de ce mois, M. J. C. DENIS a été unanimement élu président de la Banque.

J. L. BERCIER,
28 août—7f Caissier.

Graines de Coton.

NOUVELLE-ORLÉANS, ce 23 août 1890.

Le soussigné ayant fait l'acquisition de l'Entreprise Gimmery est maintenant en mesure d'acheter la graine de coton de toutes les qualités, aux prix les plus élevés du marché.

Des sacs seront fournis si des ordres sont laissés à son adresse, No 57 rue Carondelet.

2C août—1 mois H. S SMITH.

Dr J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien,
Ayant une expérience de 28 années pour traitement et la cure de toutes les maladies des
Organes Génito-Urinaires,
Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. Le malade peut, de chez lui, traiter de la Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissement de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts, côté sud, près Canal, les pilules dites : "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.
18 déc—1 an

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 août 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Solomon Meyers, 13 Otis street, Boston, Mass., un vingtième du billet No 51,176, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 août 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 août 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Jas. Orum, 333 Grand street, Jersey City, N. J